

Versailles, le 20 mai 2016 Communiqué de presse

Lancement du syndicat mixte ouvert YVELINES NUMERIQUES

À l'occasion de la séance d'installation du comité syndical, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, élu Président du nouveau syndicat, a salué l'implication des collectivités territoriales yvelinoises et a confirmé que les opérations de déploiement sur le réseau entreprises comme sur le futur réseau grand public étaient engagées.

La première réunion du syndicat *Yvelines Numériques* s'est tenue aujourd'hui avec ses membres fondateurs : le Département et les communautés de communes de Gally Mauldre et de la Haute Vallée de Chevreuse.

Yvelines Numériques prend en charge la gestion et la commercialisation du réseau Entreprises et la maîtrise d'ouvrage de la construction du réseau Très Haut Débit à destination du grand public. Yvelines Numériques développera également des usages et services avancés, avec comme premiers domaines d'intervention : le numérique pour l'éducation et la vidéoprotection.

La relation avec les opérateurs privés en charge du déploiement du Très Haut Débit dans les 104 communes en zone Opérateurs sera également au cœur des missions du syndicat, afin que les opérateurs tiennent leurs engagements de déploiement dans les Yvelines.

La création du syndicat mixte Yvelines Numériques parachève la refonte de la politique départementale d'aménagement numérique lancée en avril 2015, dans le cadre d'une gouvernance renouvelée qui associe communes et intercommunalités porteuses de projets THD.

Pierre Bédier, élu Président du syndicat lors de la séance, a présenté les 6 membres du bureau: Karl Olive, Pauline Winocour-Lefèvre, Jean-François Raynal, Bertrand Coquard pour le Département des Yvelines, Laurent Richard pour la communauté de communes de Gally Mauldre et Anne Héry Le Pallec pour la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Le comité syndical a également approuvé les nouvelles demandes d'adhésion des collectivités suivantes : communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, communauté d'agglomération Saint Germain-Boucles de Seine, communauté de communes du Pays Houdanais, communauté de communes des Étangs, communauté de communes Contrées d'Ablis-Portes d'Yvelines et communauté de communes Cœur d'Yvelines.

« Réussir le déploiement du Très Haut Débit pour tous d'ici 2020 ne peut se faire que par une gouvernance partagée. Yvelines Numériques rassemble déjà 65 % de la population yvelinoise. Les adhésions vont se poursuivre pour permettre au syndicat de porter les projets de déploiement Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire. Nous réunissons ainsi les conditions optimales pour que la population et les entreprises bénéficient des services numériques indispensables au développement de tous » a précisé Pierre Bédier, Président du syndicat.

Le prochain comité syndical aura lieu mi-septembre avec une assemblée élargie aux représentants titulaires des nouvelles collectivités membres.

POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT DANS LES YVELINES

Le Département a tenu ses engagements pour les entreprises et offre de nouvelles opportunités au bloc communal

Comme le Département s'y était engagé en avril 2015, une offre de services Très Haut Débit (THD) pour les entreprises est commercialisée depuis début 2016. Elle concerne pour le moment 68 zones d'activités desservies par le réseau *Yvelines Entreprises Numériques* (YEN). Plus de 3000 entreprises et environ 400 sites publics locaux peuvent désormais bénéficier du THD à un coût avantageux.

Plus de 70 entreprises ont déjà souscrit à une offre THD sur ce réseau. Près de 120 sites publics du territoire dont 28 lycées et 55 collèges supplémentaires seront raccordés au réseau « entreprises » d'Yvelines Numériques en 2016. Le raccordement de plusieurs centres du SDIS, et de bâtiments administratifs communaux ou intercommunaux est également en cours.

Lancement en 2016 des opérations de déploiement du réseau THD pour le grand public

Yvelines Numériques s'apprête à lancer les opérations de déploiement des services THD pour les particuliers. À horizon 2020, les 110 000 foyers des 158 communes situées en zone d'initiative publique auront accès aux services THD :

- 23 000 foyers bénéficieront d'ici à fin 2017 d'une amélioration significative de leur débit internet grâce à la montée en débit (performance attendue: un minimum de 10Mbit/s descendant pour tous et jusqu'à 50Mbit/s)
- 87 000 foyers bénéficieront de la fibre optique jusqu'à l'abonné entre 2018 et 2020

La situation est plus contrastée dans les 104 autres communes (590 000 foyers) sous la responsabilité des opérateurs privés, avec un manque de visibilité sur leur planning de déploiement.

Contact presse:

Julie Lasne

Tél.: 01 39 07 79 88 <u>ilasne@yvelines.fr</u>